Vétérinaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): **- (2012)**

Heft 31

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

«Dois-je faire à tout prix VACCINER MON CHIEN?»

«Je suis veuve depuis peu et mes enfants m'ont offert un chiot de 3 mois et demi. Il est adorable, mais je m'interroge sur la nécessité de le faire immuniser. Est-ce obligatoire?

Monique, 68 ans, Concise (VD)

Shutterstock

Danielle Perrin-Frei
Médecin-vétérinaire, Cabinet Au Furet, Echichens

Il n'est pas inutile de rappeler que l'absence généralisée de vaccination favorise la recrudescence des maladies combattues qui, parfois, sont mortelles. Il est conseillé de faire vacciner son chien, comme son chat, dès l'âge de 8 semaines. Il s'agit-là d'une immunisation de base, qui doit être renouvelée dans les trois, voire quatre semaines suivant l'injection, puis une fois par an durant toute la vie de l'animal.

Cette vaccination, obligatoire pour participer aux cours d'éducation et expositions canines, est également exigée par certaines pensions. Elle permet de protéger votre chien contre les maladies suivantes:

- la parvovirose (ou gastro-entérite hémorragique)
- la maladie de Carré, souvent mortelle et de plus en plus fréquente avec l'ouverture des frontières
- l'hépatite contagieuse virale
- la leptospirose, qui touche principalement les reins
- la para-influenza

Obligatoire à l'étranger

Le vaccin antirabique et la puce électronique, qui permet l'identification de votre animal, sont également obligatoires pour l'emmener hors de nos frontières, quel que soit le pays de destination. Il est également nécessaire de vous munir de son passeport. La date de vaccination doit au minimum précéder de 21 jours le passage de la frontière et sa validité est limitée à trois ans. A noter que ce vaccin peut être inoculé dès l'âge de 3 mois, même si l'immunisation s'avère meilleure à 5 mois.

Rappelons aussi aux personnes qui recueilleraient un chien adulte qui n'a probablement jamais été vacciné, que la prévention s'applique à tout âge. D'autant plus qu'un animal qui vieillit est davantage vulnérable. Dans ce cas, une visite chez le vétérinaire permettra d'établir un bilan des vaccinations.

Il est également possible de faire vacciner son chien contre la piroplasmose – une maladie parasitaire – la borréliose, transmise par les poux ou les tiques ou contre la toux de chenil, là aussi exigée par de plus en plus de pensions. Toutefois, ces vaccinations ne sont pas obligatoires, mais recommandées selon le mode de vie de l'animal. Vit-il en ville ou à la campagne? En appartement ou à l'extérieur? Seul ou en collectivité? Son profil est à établir avec votre vétérinaire.

Effets secondaires rarement graves

La vaccination peut provoquer des effets secondaires mineurs. A titre d'exemple, un chien de petite race pourra souffrir momentanément de courbatures. L'immunisation peut également provoquer une réaction anaphylactique, c'est-à-dire allergique – mais c'est extrêmement rare. Celle-ci peut comporter différents degrés avec, dans le pire des cas, une issue fatale. Un cas que je n'ai d'ailleurs jamais rencontré au cours de ma carrière, la prise en charge ayant été effectuée à temps. Par précaution, je recommande néanmoins aux propriétaires de chiens vaccinés d'être attentifs et de rester auprès de leur animal deux jours après sa vaccination.

Il vaut donc vraiment la peine de faire vacciner votre chien car toutes ces mesures offrent un très bon taux de protection contre des maladies graves, souvent invalidantes et parfois mortelles.